



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale des Affaires Culturelles
Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de l'Indre**

Affaire suivie par Marie-Emmanuelle CATT
Tél : 02 54 08 78 80
Mél : marie-emmanuelle.catta@culture.gouv.fr

Ref : GS /MEC n°43/23

Châteauroux, le 06/07/2023

L'architecte des Bâtiments de France de l'Indre
au
Directeur de la DREAL CENTRE-VAL-DE-LOIRE
UID 18 - 36

Objet : 36 120 - Etrechet

Autorisation environnementale

Construction d'un entrepôt de stockage par la société DCB LOGISTICS

La présente demande concerne la construction d'un entrepôt de stockage de matières combustibles, telles que papiers, cartons, bois, plastiques et solides liquéfiables notamment.

L'activité va engendrer un trafic routier estimé à 480 camions par jour. L'établissement emploiera 470 personnes.

Les parcelles concernées sont localisées dans un milieu agricole.

Le site sera implanté sur quatre parcelles dont la superficie totale d'occupation est de 240 801 m².

Par l'arrêté du 10/02/2023 portant décision après examen au cas par cas, le projet est dispensé d'évaluation environnementale.

Le projet n'est pas situé dans un rayon de protection de 500 mètres d'un monument historique. Il n'est pas inscrit dans le périmètre d'un site classé ou inscrit.

... / ...

La plateforme logistique est composée d'un seul bâtiment de type entrepôt de stockage de 118 565 m² possédant 123 quais de chargement, de deux parkings de 178 places chacun et de voiries de dessertes, permettant aussi l'attente de dix poids lourds.

Le bâtiment est implanté au centre du terrain et présente un écrin paysager de qualité. Les eaux pluviales sont gérées par une noue de rétention au sud de la parcelle ainsi que des bassins de rétention. Les deux parkings de 178 places sont équipés d'ombrières dotées de panneaux photovoltaïques en alternance avec des éléments végétaux.

Le bâtiment principal présente un grand volume hermétique sur plan rectangulaire et couvert d'un cône tronqué formant dôme monumental.

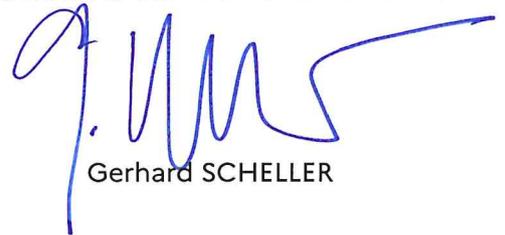
La toiture terrasse est munie de panneaux photovoltaïques, les rampants sont végétalisés.

L'enveloppe extérieure est principalement en béton dans les teintes gris clair entrecoupées de portes sectionnelles. La partie bureau est recouverte d'un bardage en bois composite à clair voie.

Il serait opportun d'apporter une végétation grimpante le long des façades qui, de par les surfaces minérales abondantes à grande inertie, génèrent un impact lourd de type îlot de chaleur. Par ce biais, l'aspect monumental et hermétique serait réduit pour mieux intégrer la construction à l'échelle paysager environnante.

Par conséquent mon **avis est favorable avec les recommandations exprimées ci-dessus.**

L'architecte des Bâtiments de France



Gerhard SCHELLER